

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
871<sup>EME</sup> RÉUNION  
22 AOUT 2019  
ADDIS ABÉBA

PSC/PR/COMM.(DCCCLXXI)

COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUÉ

**Adopté par le Conseil de paix et de sécurité, en sa 871<sup>ème</sup> réunion, tenue le 22 août 2019, sur "la communication de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur la construction du Dépôt logistique régional (DLR) de la Force en attente de la SADC."**

Le Conseil de Paix et de Sécurité,

**Notant** l'allocution d'ouverture faite par S.E. l'Ambassadeur Albert Ranganai Chimbindi, Représentant permanent de la République du Zimbabwe auprès de l'Union africaine et Président du Conseil de paix et de sécurité (CPS) pour le mois août 2019, et la présentation faite par le Directeur de l'Organe de la SADC chargé de la Coopération dans le domaine de la défense et de la sécurité (OPDSC) ), M. Jorge Cardoso, sur la construction du Dépôt logistique régional de la Force en attente de la SADC;

**Rappelant** l'article 13 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine concernant la création et le mandat de la Force africaine en attente (FAA);

**Rappelant en outre** la déclaration de la 2<sup>ème</sup> réunion extraordinaire du Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité adoptée le 15 janvier 2016 et la décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.689 (XXVI) adoptée lors de la 26<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'UA en janvier 2016 proclamant la capacité opérationnelle totale de la FAA et l'autorisation de poursuivre le déploiement de la Force.

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité:

1. **Félicite** les États membres de la SADC des efforts déployés pour assurer la pleine opérationnalisation de la Force en attente de la SADC, dans le cadre général de la FAA, et **encourage** les autres régions à imiter les bonnes pratiques de la SADC;
2. **Exprime son soutien** à la demande faite par la SADC pour la mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires à l'exécution réussie de la construction de son Dépôt logistique régional FA; à cet égard, **demande** aux États membres de l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble d'apporter le soutien nécessaire à la construction du Dépôt logistique régional de la SADC;
3. **Demande** au Président de la Commission de l'UA de faciliter la fourniture du soutien chinois, tel que demandé par la SADC, à la construction matérielle du Dépôt logistique régional de la SADC; **félicite** la Chine pour son soutien continu aux efforts de l'UA et des Communautés économiques régionales / Mécanismes régionaux (CER / MR) visant à renforcer les capacités de la Force africaine en attente;

4. **Tenant compte** des diverses menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique et du rôle central de la FAA dans la gestion des menaces, **souligne** la nécessité d'accélérer le processus de la construction de tous les Dépôts logistiques régionaux de la FAA dans les cinq régions géographiques de l'UA; à cet égard, **demande** au Président de la Commission et aux organes délibérants des CER/MR chargés de la paix et de la sécurité de fournir au Conseil des communications régulières sur les efforts déployés visant le renforcement des capacités des Forces régionales en attente de la FAA, y compris la pleine opérationnalisation de leurs dépôts logistiques respectifs et autres aspects opérationnels connexes;
5. **Souligne** l'importance de la coordination et de l'harmonisation des efforts visant à rendre pleinement opérationnel la FAA; dans ce contexte, **souligne** l'importance d'une approche continentale collective dans la mobilisation des ressources pour la FAA, afin de garantir qu'aucune région ne soit laissée pour compte;
6. **Attend avec intérêt** la convocation d'une session à laquelle tous les organes délibérants des CER/MR chargés de la paix et de la sécurité seront invités à informer de manière exhaustive le Conseil des progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la FAA et sa préparation pour le déploiement sur le continent dans le cadre de l'exécution du mandat prévu par le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine; et
7. **Décide** de rester activement saisi de la question.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2019-08-22

# Peace and Security Council 871st Meeting 22 August 2019 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security Council (PSC)

African Union Commission

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/6549>

*Downloaded from African Union Common Repository*